

Communiqué de presse
30 novembre 2015 - N° 31

Marie-Laurence Bouchon
Directrice de la Communication
+33 (0)1 58 44 76 10
mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon
Head of Investor Relations
& Rating Agencies
+33 (0)1 58 44 71 68
bbougon@scor.com

 www.scor.com
 @SCOR_SE

SCOR réaffirme son engagement en faveur de la gestion du risque climatique et annonce son désinvestissement de la totalité de son exposition au charbon

Le groupe SCOR annonce s'être désinvesti des entreprises dont le chiffre d'affaires est réalisé à plus de 50 % sur le charbon et s'engage, à l'avenir, à ne plus réaliser aucun nouvel investissement financier dans ces entreprises, sur l'intégralité de son portefeuille d'actifs.

SCOR est engagé depuis de nombreuses années dans la lutte contre le réchauffement climatique : signataire dès 2003 du Pacte Mondial puis en 2009 de la déclaration de Kyoto sous l'égide de l'Association de Genève, SCOR est membre fondateur des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI) depuis 2012. Depuis mai 2015, Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, coprécide, avec Shuzo Sumi, Président de Tokio Marine, le groupe de travail mis en place par l'Association de Genève sur les événements extrêmes et les risques climatiques. Le 19 novembre 2015, le groupe a réaffirmé son soutien à la déclaration de l'Association de Genève sur la résilience et l'adaptation aux événements climatiques (voir le [Communiqué de presse diffusé par l'Association de Genève](#)).

Les 9 et 10 juin 2015, la Toulouse School of Economics, l'Association de Genève et la Fondation SCOR pour la Science ont organisé, dans les bureaux parisiens de SCOR, un séminaire scientifique international sur la question de l'anticipation et de l'assurabilité des risques climatiques. Ce séminaire a rassemblé des économistes, des climatologues, des spécialistes de la modélisation des catastrophes naturelles, des actuaires et des professionnels de l'assurance et de la réassurance. Plus d'information est disponible sur le site de l'évènement <http://scor-climaterisks-2015.com/>.

Enfin, le 26 novembre 2015, SCOR s'est engagé avec des grandes entreprises françaises pour lutter activement contre le changement climatique ([Manifeste pour le climat / Manifeste pour le climat - Communiqué de presse](#)). Dans le cadre du Manifeste pour le Climat, SCOR a rappelé sa démarche proactive de promotion d'initiatives complémentaires dans plusieurs composantes de son activité tant en matière d'atténuation que d'adaptation au changement climatique. SCOR s'engage à poursuivre cette démarche d'ici à 2020 (plus d'informations en annexe de ce communiqué de presse).

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *En tant que réassureur, le groupe SCOR apporte une contribution significative à la prévention des risques climatiques, non seulement dans le cadre de nos contrats qui incitent les clients à réduire leurs expositions au risque, mais aussi dans le cadre de nos investissements dans des projets qui visent soit à améliorer les infrastructures soit à financer des innovations technologiques favorables à la protection de l'environnement. SCOR, par son activité, contribue à une meilleure évaluation et prévention contre les risques climatiques ainsi qu'à une meilleure résilience économique en cas de sinistre. Le Groupe soutient par ailleurs la recherche sur les risques climatiques à travers nos centres de R&D et par le biais de la Fondation d'entreprise SCOR pour la science.* ».

Communiqué de presse
30 novembre 2015 – N° 31

Marie-Laurence Bouchon
Directrice de la Communication
+33 (0)1 58 44 76 10
mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon
Head of Investor Relations
& Rating Agencies
+33 (0)1 58 44 71 68
bbougon@scor.com

 www.scor.com
 @SCOR_SE

ANNEXE

Axe 1 : Maitriser et réduire l'empreinte carbone de nos opérations

Nos efforts de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre seront accrus en diminuant l'intensité carbone de nos implantations de 15% par employé à l'horizon 2020 en renforçant leur efficacité énergétique tout en accentuant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de SCOR. Parallèlement, alors que 40% des employés du Groupe SCOR sont rattachés à des sites couverts par un système de gestion environnementale certifié (ISO, EMAS, HQE) à fin 2015, l'objectif est de poursuivre le déploiement de tels systèmes sur l'ensemble des sites où SCOR possède l'influence nécessaire à leur mise en oeuvre.

Axe 2 : Investissements et gestion d'actifs

Poursuivant une stratégie de rénovation active de notre parc immobilier d'investissements, des objectifs environnementaux ou d'efficacité énergétique ont été fixés pour une superficie totale de 120 000 m² au cours de ces 5 dernières années. Sur cette même période, SCOR a investi 930 millions d'euros dans des projets bas-carbone, dont l'un des tous premiers immeubles de bureau de grande superficie à énergie positive, et se fixe pour cible d'investir pour plus de 500 millions d'euros dans le domaine de l'immobilier d'entreprise et des infrastructures à l'horizon 2020 tout en intégrant la contrainte carbone dans les autres classes d'actifs sous gestion. SCOR participe également aux stratégies d'adaptation au changement climatique en élaborant, distribuant et investissant dans des produits financiers de couverture des catastrophes naturelles (« cat bonds Insurance-linked securities »). Afin 2015, SCOR détient 180 millions d'euros d'engagements dans de tels fonds.

Axe 3 : Soutien à la recherche, coopération et sensibilisation

Parmi les tous premiers soutiens à OASIS, une organisation britannique à but non lucratif développant une plateforme « open source » et gratuite de modélisation des événements climatiques, cette démarche collaborative sera amplifiée via notre adhésion à Climate KIC, le plus grand partenariat public-privé européen dans le domaine de l'innovation au service de la lutte contre le changement climatique. Ce soutien à la recherche est également au coeur des activités de la Fondation SCOR pour la Science qui a organisé un séminaire scientifique sur le climat en Juin dernier en combinant un ensemble de disciplines (climat, économie, actuariat). La réassurance est un élément important des stratégies d'adaptation au changement climatique qui nécessite la mise à disposition d'outils lui permettant de se forger sa propre vision du risque en intégrant les développements scientifiques les plus récents dans la connaissance des aléas climatiques.

Marie-Laurence Bouchon
Directrice de la Communication
+33 (0)1 58 44 76 10
mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon
Head of Investor Relations
& Rating Agencies
+33 (0)1 58 44 71 68
bbougon@scor.com

 www.scor.com
 @SCOR_SE

Communiqué de presse

30 novembre 2015 – N° 31

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 20 mars 2015 sous le numéro D.15-0181 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».